

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 30.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.05.2016

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** *Barrette Naegleria Fowleri*
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** *Préparation*
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :**
- **Producteur/fournisseur:**
*Indicia Production
ZA La Parlière
69610 Saint Genis l'Argentière France
+33(0)4 74 72 36 10*
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
*France : +33 (0)1 40 44 30 00 (INRS FRANCE)
Belgique: 101
Suisse : 145*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :** *Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.*
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :** *néant*
- **Pictogrammes de danger :** *néant*
- **Mention d'avertissement :** *néant*
- **Mentions de danger :** *néant*
- **Indications complémentaires:**
*Il n'est pas attendu que des effets néfastes à la santé soient produits quand les instructions recommandées pour l'utilisation sont respectées.
Eviter le contact prolongé avec les yeux, la peau et les vêtements.
Manipuler sans danger et utiliser correctement le produit.
La FDS doit être maintenue et disponible pour les employés et les autres utilisateurs de ce produit*
- **2.3 Autres dangers :**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB :**
- **PBT:** *Non applicable.*
- **vPvB:** *Non applicable.*

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélange**
- **Description:** *Préparation: composée des substances indiquées ci-après.*
- **Composants dangereux:** *néant*
- **Indications complémentaires:** *Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.*

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours :**
- **Remarques générales:** *Aucune mesure particulière n'est requise.*
- **Après inhalation excessive:**
*Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.*
- **Après contact avec la peau:**
Oter les vêtements souillés. Laver immédiatement à l'eau (savonneuse si possible) pendant 15 min. Consulter un médecin si nécessaire

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 30.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.05.2016

Nom du produit: Barrette Naegleria Fowleri

(suite de la page 1)

- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant au moins 15 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
Demander immédiatement conseil à un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche à plusieurs reprises et consulter immédiatement un médecin.
En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie :

- **5.1 Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **5.3 Conseils aux pompiers :**
· **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle :

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**
POUR LE PERSONNEL NON INTERVENANT: Aucune action ne doit être prise impliquant des risques personnels ou sans formation appropriée. Evacuer les environs. Empêcher d'entrer les personnes inutiles et non protégées. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Éteindre les sources d'ignition. Ne pas fumer et pas de flammes dans la zone de danger. Éviter de respirer la vapeur ou le brouillard. Fournir une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié quand la ventilation est insuffisante. Porter un équipement de protection individuel approprié.
POUR LES INTERVENANTS D'URGENCE: Si des vêtements spécialisés sont nécessaires pour traiter le déversement, se référer à la section 8 sur les matériaux adéquats et inappropriés. Voir aussi les informations à "POUR LE PERSONNEL NON INTERVENANT".
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Éviter la pénétration dans le sous-sol.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Informez les autorités compétentes si le produit a provoqué une pollution environnementale (égouts, canalisations, sol, air)
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **6.4 Référence à d'autres sections :**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage :

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :**
Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements
Éviter une exposition prolongée et répétée
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 30.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.05.2016

Nom du produit: Barrette Naegleria Fowleri

(suite de la page 2)

- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités :**
- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Stocker dans les futs d'origine bien fermés
Stocker entre +2 et +8 °C
- **Indications concernant le stockage commun :** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle :

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
S'assurer que les emplacements des douches oculaires et de sécurité sont proches des emplacements et postes de travail.
- **8.1 Paramètres de contrôle :**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition :**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Conserver à part les vêtements de protection.
- **Protection respiratoire:**
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Les émissions provenant de la ventilation ou du matériel de fabrication doivent être vérifiées afin de s'assurer qu'elles soient conformes aux exigences de la réglementation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, des épurateurs de gaz, des filtres ou des modifications des équipements de fabrication seront nécessaires pour réduire les émissions à des niveaux acceptables.
- **Protection des mains:** Pas nécessaire.
- **Matériau des gants :**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Protection des yeux:**
Porter des lunettes de protection selon les standards approuvés. Si le contact est possible, la protection suivante doit être portée, à moins que l'évaluation n'indique un degré de protection supérieur: lunettes de protection contre les éclaboussures chimiques
Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.
- **Protection du corps:** Vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau.

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 30.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.05.2016

Nom du produit: *Barrette Naegleria Fowleri*

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales	
· Aspect:	
· Forme:	Solide
· Couleur:	Selon désignation produit
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH: Non déterminé.	
· Changement d'état	
· Point de fusion:	Non déterminé.
· Point d'ébullition:	Non déterminé.
· Point éclair : Non applicable.	
· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.	
· Température d'auto inflammation: Non applicable.	
· Température de décomposition: Non déterminé.	
· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.	
· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.	
· Limites d'explosion:	
· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.
· Pression de vapeur: Non déterminé.	
· Densité: Non déterminée.	
· Densité relative Non déterminé.	
· Densité de vapeur. Non déterminé.	
· Vitesse d'évaporation Non déterminé.	
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Non déterminé.	
· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.	
· Viscosité:	
· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique:	Non déterminé.
· 9.2 Autres informations : Pas d'autres informations importantes disponibles.	

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique :** stable
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 30.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.05.2016

Nom du produit: Barrette Naegleria Fowleri

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :**
- **Effet primaire d'irritation :**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques :**
- **Indications générales:** En général non polluant
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination :

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets :**
- **Code déchet:**
Selon les connaissances actuelles du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux, comme défini par la Directive EU 91/689/EEC
- **Emballages non nettoyés**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | | |
|--|-------|
| · 14.1 Numéro ONU | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'édition : 30.05.2016

Numéro de version 1

Révision: 30.05.2016

Nom du produit: Barrette Naegleria Fowleri

(suite de la page 5)

- | | |
|--|-----------------|
| · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport | |
| · ADR, IMDG, IATA | |
| · Classe | néant |
| · 14.4 Groupe d'emballage | |
| · ADR, IMDG, IATA | néant |
| · 14.5 Dangers pour l'environnement: | Non applicable. |
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Évaluation de la sécurité chimique**
ATTENTION: Substance pas encore totalement testée (EU)
INFORMATION SPECIFIQUE PAYS:
Allemagne
WGK3
Autoclassification
- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** Aucun des composants n'est compris.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative